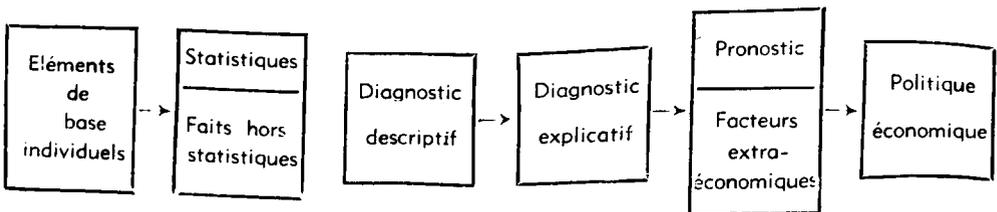


L'Observation Economique en France et dans les Territoires d'Outre Mer

Le temps est révolu où les individus et les collectivités pouvaient se contenter de mettre en pratique la maxime socratique « connais-toi toi-même » que la sagesse conseillait comme une limite idéale au champ de l'investigation humaine.

Ce principe, conforme au cadre étroit de la vie antique, ne devait pas résister à l'extraordinaire développement des relations entre les hommes et les civilisations : les grandes découvertes et les progrès de la technique allaient entraîner la dilatation du monde connu qui allait jeter hors d'elles des économies jusque-là repliées. Dès lors, l'optique a changé et à la connaissance de soi-même, on a dû très vite joindre la connaissance des autres. L'interdépendance des faits économiques et sociaux à l'échelle tant nationale que mondiale a rendu indispensable une organisation aussi méthodique que possible de l'observation économique. De l'ensemble des éléments de base qui servent à l'analyse des phénomènes on arrive à l'action économique, par le moyen d'une construction que M. Sauvy a représentée par le schéma suivant :



Entre le diagnostic descriptif et le diagnostic explicatif peut se situer une ligne de partage séparant le travail d'analyse et le travail de synthèse.

Les faits chiffrés rassemblés et la méthode statistique de classement, de présentation et d'analyse sont largement utilisés à chaque étage de la construction précédente.

La statistique était considérée, à l'origine, comme l'ensemble de la documentation nécessaire à l'Etat pour administrer un pays, le plus souvent dans un but militaire ou fiscal; depuis, elle a évolué jusqu'à devenir un procédé d'observation, un outil universel, qui a envahi l'économie, les sciences naturelles, la géographie, la médecine, les affaires, les assurances, l'industrie, la psychologie appliquée, etc.

Ce développement, spectaculaire peut-être, mais efficient et rentable, fait litière du scepticisme ironique, qu'il est de bon ton d'afficher à l'égard de la statistique (comme dans beaucoup d'autres domaines, ce scepticisme est la forme commode qui dispense de réfléchir).

Nous dirons avec Goethe que, si les nombres ne régissent pas le monde, du moins nous montrent-ils comment il est régi. Et ce n'est pas le moindre argument à verser au débat que d'indiquer l'utilisation massive et systématique de la statistique dans des pays (comme les U.S.A.) peu habitués à de pures spéculations gratuites sans intérêt pratique dans des secteurs d'activité aux objectifs concrets.

En fait, donc, aussi bien en économie que dans d'autres disciplines, la statistique demeure une méthode scientifique et un procédé d'observation, tout en apparaissant également comme l'instrument d'une politique, un moyen d'administration, une base d'action.

On a pu affirmer que l'importance de la statistique apparaît seulement dans un régime dirigiste ou tout au moins interventionniste et qu'elle est considérablement réduite dans un régime individualiste et libéral.

L'histoire montrerait un certain parallélisme entre la création d'instituts de recherches statistiques et l'intervention croissante de l'Etat : la vérité est tout simplement que la statistique est, en régime étatique, absolument indispensable dans toutes ses applications alors qu'en régime libéral, son rôle est diminué en matière de politique économique.

L'argument historique est bien léger et, en fait, rien ne prouve que l'on n'aurait pas assisté à une floraison de services statistiques si ce régime de libre concurrence avait persisté intégralement. En tout cas, ce régime aurait peut-être été amélioré par l'emploi judicieux d'un outil perfectionné d'observation...

Aujourd'hui, la plupart des Etats ont un ou plusieurs organismes publics ou privés qui ont pour mission de réunir des documentations abondantes, de dresser des statistiques, et parfois de prévoir l'évolution de la situation économique.

En France, l'élaboration des statistiques a toujours été décentralisée. Les Administrations, les banques, les grands groupements privés établissent et publient des rapports qui ressortissent à leur activité.

Néanmoins il existait, avant la guerre, un service, la Statistique Générale de la France (S.G.F.), datant d'ailleurs du deuxième ministère de Necker, sous Louis XVI, qui avait pour attributions :

- d'organiser et de dépouiller de grandes enquêtes (par exemple recensement de la population);
- d'observer les prix et la vie économique;
- de coordonner l'action statistique de l'Administration française;
- de publier les résultats essentiels dans des périodiques : annuaires et bulletins.

En 1941, la Direction de la Statistique Générale de la France fut fusionnée avec le Service de la Démographie, pour constituer le Ser-

vice National des Statistiques, chargé de l'observation et de l'étude des phénomènes collectifs, doté de moyens puissants, sans commune mesure avec ceux dont disposait la Statistique Générale de la France.

En 1946, le Service National des Statistiques fut à son tour fusionné avec l'Institut de Conjoncture et avec divers services du Ministère de l'Economie Nationale, et prit le nom d'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques pour la Métropole et la France d'Outre-Mer (I.N.S.E.E.).

L'I.N.S.E.E. constitue un vaste organisme d'observation des phénomènes collectifs, économiques, démographiques et sociaux. Les services centraux (Statistique Générale de la France, Statistique d'Outre-Mer, Conjoncture et Etudes Economiques, Exploitation) concourent à cette observation à des stades successifs et se complètent mutuellement.

Les données statistiques peuvent être créées soit directement par des enquêtes, soit par des inventaires spécialisés raccordés à des inventaires de référence, ou bien centralisées en provenance des sources les plus diverses.

Les résultats des dépouillements sont soumis à l'analyse statistique, présentés, interprétés, diffusés aux utilisateurs, publiés si une large diffusion se justifie.

En outre, l'Institut National de la Statistique fournit le personnel supérieur technique aux services statistiques des départements ministériels et prête le concours de ses ateliers mécanographiques pour l'exploitation des grandes masses de documents. C'est ainsi que l'une des tâches essentielles assumées par l'Institut est la gestion d'inventaires généraux de personnes et de biens à des fins de coordination statistique et surtout administrative.

Construction originale, l'Institut National de la Statistique exerce un rôle de premier plan, facilité par une implantation géographique régionale : il comprend en effet une direction générale à Paris et 18 établissements régionaux. Une Ecole d'application assure une formation technique, profonde et homogène, à tout le personnel supérieur de l'I.N.S.E.E. Un certain nombre de ses techniciens sont détachés dans les Ministères, les Services, ainsi que dans les organismes internationaux.

L'objet de l'Ecole d'Application est de former à la technique statistique et à la technique de l'économie de jeunes administrateurs recrutés à la sortie de l'Ecole Polytechnique ou par voie de concours. L'enseignement, assuré en liaison avec l'Université de Paris, est également suivi par des élèves libres, français ou étrangers, provenant des grands corps de l'Etat (Armée, Manufactures, etc...), des compagnies d'assurances, d'administrations étrangères, etc...

En outre, des statisticiens français sont dès maintenant chargés de cours dans des grandes écoles ou Facultés.

A l'exclusion de nombreux travaux spécialement demandés par le Gouvernement ou les administrations, les résultats statistiques et les

études économiques élaborés par l'Institut National de la Statistique sont publiés dans des revues périodiques, ouvrages et documents divers.

PUBLICATIONS PERIODIQUES

- Bulletin hebdomadaire de Statistique;
- Bulletin mensuel de statistique, avec suppléments trimestriels;
- Revue « Etudes et Conjoncture »
 - série rouge : Economie Française,
 - série bleue : Economie Mondiale;
- Documentation économique (revue bibliographique semestrielle);
- Bulletin mensuel de la Statistique d'Outre-Mer (en collaboration avec le Ministère de la France d'Outre-Mer);
- Annuaire statistique (Métropole);
- Annuaire statistique de la France d'Outre-Mer.

OUVRAGES ET DOCUMENTS DIVERS

- Résultats des recensements quinquennaux.
- Statistiques des mouvements de la population.
- Monographies sur certaines activités en France et dans le monde.
- Mementos économiques sur divers pays.

L'observation économique a été étendue aux territoires d'Outre-Mer. Parmi ces territoires, les uns relèvent du Ministère de la France d'Outre-Mer, d'autres du Ministère des Affaires Etrangères (Tunisie et Maroc).

Quant à l'Algérie, elle dépend du Ministère de l'Intérieur.

En fait, seule le Ministère de la France d'Outre-Mer possède un Service Central de Statistique qui dirige l'activité statistique des territoires relevant de son autorité.

C'est à l'Institut National de la Statistique qu'incombe la tâche de former les techniciens destinés aux services statistiques d'Outre-Mer qui actuellement fonctionnent en Algérie, Tunisie, Maroc, A.O.F., A.E.F., Madagascar et Indochine.

Un service spécial de l'I. N. S. E. E. coordonne les travaux, centralise les données chiffrées des territoires, et apporte une aide précieuse dans la solution des problèmes particuliers qui peuvent se présenter sur place.

En Tunisie, c'est le Service Tunisien des Statistiques, qui a été chargé de l'observation économique.

Créé par le décret beylical du 13 mars 1947, ce Service, rattaché au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, a pour attributions :

— d'établir, de rassembler et de mettre à jour les Statistiques relatives à l'état et au mouvement des personnes et des biens en Tunisie en utilisant, le cas échéant, les éléments qui lui sont fournis par les

diverses administrations, de coordonner les méthodes, les moyens et les travaux statistiques des Administrations publiques et des organismes privés subventionnés ou contrôlés par l'Etat, de centraliser leur documentation statistique et économique;

— de donner et de tenir à jour l'inventaire permanent de l'économie tunisienne et d'observer l'évolution de la situation économique;

— d'entreprendre, à la demande du Gouvernement et des Administrations publiques et, éventuellement, de personnes physiques et morales de droit privé, des recherches et des études sur les questions statistiques et économiques;

— de diffuser ou de publier, s'il y a lieu, les résultats de ses travaux;

— d'assurer l'emploi et la gestion d'un atelier mécanographique.

Le Service Tunisien des Statistiques a été constitué avec des cadres de fonctionnaires détachés de l'Institut National de la Statistique, avec lequel il se tient constamment en liaison technique.

Les publications de ce Service sont :

— l'Annuaire Statistique de la Tunisie;

— le Bulletin Trimestriel du Service Tunisien des Statistiques;

— le Supplément mensuel de Statistiques;

— des Etudes spéciales.

Ainsi donc se sont d'ores et déjà inscrits dans les faits, les principes de coordination arrêtés par l'Institut National en vue d'assurer une connaissance aussi exacte que possible des pays étudiés.

« Sans tableau de bord, sans carte ni boussole, écrit M. Sauvy, pas de pilotage sûr ».

M. DAVID et J. LEPIDI,

Administrateurs

de l'Institut National de la Statistique.

N. B. — Des notes succinctes seront consacrées ultérieurement aux principaux aspects de la méthode statistique, dans leur application particulière aux domaines de l'observation en Tunisie.